



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le

Berger
Luxeuil

ID : 070-247000755-20260413-2026CFUCML9-BF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 13 avril 2026

Budget GENERAL – Vote du CFU 2025

DÉLIBÉRATION

N° 2026-028

En exercice 37
Titulaires présents : 27
Pouvoirs : 7
Absents : 10
Nombre de votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le treize avril, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil se sont réunis, à la salle du Conseil Municipal de Luxeuil-Les-Bains 70300 sur convocation adressée par le Président le sept avril dernier.

Le Conseil Communautaire nomme Claudette Faivre-Bazin secrétaire de séance.
Le Président, Jacques Deshayes, quitte la séance lors du vote des CFU.

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine BAVARD	P		Sophie EL OMRI	P		Éric PETITJEAN	P	
Jérôme BERNARD	POUV	Michel CALLOCH	Cédric FAIVRE	POUV	Jacques DESHAYES	Sébastien RICHARDOT	POUV	Christian CHAMAGNE
Joël BRICE	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Catherine SALFRANC	P	
Frédéric BURGHARD	POUV	Loïc LABORIE	Marie-Christine FRICHET	P		Alain SCHELLE	P	
Michel CALLOCH	P		Sylvie GAVOILLE	P		Yves SIMONIN	P	
Christian CHAMAGNE	P		Philippe GÉRARD	P	A	Nathalie SIRVEAUX	POUV	Véronique DEVOILLE
Roland CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	P		Justine TACLET	P	
Jean-Luc DAVAL	P		Didier HUA	P	A	Daniel TONNA	P	
Marie-Hélène DAVAL	P		Loïc LABORIE	P		Guillaume VILLEQUEZ	P	
Jacques DESHAYES	A		Christophe LEJEUNE	P		Anne-Lise VINCENT	POUV	Martine BAVARD
Véronique DEVOILLE	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Emilien MONNEY	P				
Hassan EL BOUCHEHATI	POUV	Béatrice LEPAGNEY	Nicolas NURDIN	P				

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné / SUPP = Supplé(e) par

Exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024, précisant que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics et les associations syndicales autorisées adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026 un compte financier unique (CFU), qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;

Vu l'arrêté fixant le cadre du compte financier unique expérimental en vigueur, fondé sur le référentiel M57 ;

Vu l'avis favorable de la Commission des finances, réunie le 12 février 2026 ;

Considérant que le compte financier unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques.

Considérant que les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement au sein d'un unique document de données budgétaires et patrimoniales.

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, intégrant des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;

Vu le compte financier unique 2025 du budget Général ;

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, Monsieur le Président quitte la séance avant le vote.

Section de fonctionnement

laissant apparaître un excédent d'exploitation de : 3 349 919.48 €

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs		2 756 182.01
Opérations de l'exercice	8 839 921.99	9 433 659.46
Totaux	8 839 921.99	12 189 841.47
Résultat de clôture		3 349 919.48

Chapitres dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
011 Charges à caractère général	2 741 010.00	2 424 360.26
012 Charges de personnel	2 758 500.00	2 716 464.81
014 Atténuation de produits	2 712 200.00	2 594 837.71
65 Autres charges gestion courante	537 290.00	503 243.81
66 Charges financières	140 000.00	83 146.96
67 Charges exceptionnelles	1 000.00	0.00
68 Dotations aux provisions	155 000.00	150 000.00
042 Opérations d'ordre entre section	420 000.00	367 868.44
TOTAUX	9 465 000.00	8 839 921.99

Chapitres recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
013 Atténuation de charges	120 000.00	221 689.79
70 Produits des services	1 189 166.99	1 147 341.34
73 impôts et taxes	3 212 200.00	3 208 068.00
731 Fiscalité locale	2 712 251.00	2 743 838.90
74 Dotations et participations	1 924 700.00	1 903 468.75
75 Autres produits de gestion courante	65 000.00	77 527.16
76 Produits financiers	0.00	678.20
77 Produits exceptionnels	0.00	8 000.07
78 Reprises amort	25 500.00	38 209.31
042 Opérations d'ordre entre section	250 000.00	84 837.94
TOTAUX	9 498 817.99	9 433 659.46

Section d'investissement

laissant apparaître un déficit d'investissement de : **124 836.91 €**

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs	625 837.42	
Opérations de l'exercice	7 998 177.97	8 598 789.70
Etat des restes à réaliser	146 185.22	46 574.00
Totaux	8 770 200.61	8 645 363.70
Résultat de clôture	124 836.91	

Chapitres dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
13 Subventions d'investissement	15 800.00	15 711.16
16 Remboursement d'emprunts	304 200.00	254 736.40
20 Immobilisations incorporelles	114 504.00	29 882.86
204 Subv. d'équipement versée	213 049.00	82 585.84
21 Immobilisations corporelles	1 077 209.58	201 334.33
23 Immobilisations en cours	7 419 430.00	6 315 041.77
040 Opérations d'ordre entre section	250 000.00	84 837.94
041 Opérations patrimoniales	2 000 000.00	1 014 047.67
TOTAUX	11 394 192.58	7 998 177.97

Principaux chapitres recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
10 Dotations fonds divers réserves	2 155 706.20	1 811 702.42
13 Subventions d'investissement	4 141 123.80	2 958 065.27
16 Emprunts et dettes assimilées	2 302 200.00	2 300 000.00
23 Immobilisations en cours	0.00	147 105.90
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 000.00	0.00
040 Opérations d'ordre entre section	420 000.00	367 868.44
041 Opérations patrimoniales	2 000 000.00	1 014 047.67
TOTAUX	11 020 030.00	8 598 789.70

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Communautaire

- Approuve l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.
- Approuve les résultats de l'exercice 2025 du budget Général.
- Approuve le Compte Financier Unique pour l'exercice 2025.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

Le Président

Jacques DESHAYES